L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 5 AVRIL 1892.

Le Père Turgis.

Il est des noms qui ont vraiment un rayonnement ; prononcez-les, écrivez-les et tout à coup une lumière se fait et vous revoyez vivants, sympathiques, ceux sur lesquels la tombe s'est refermée depuis longtemps déjà. Le nom du Père Turgis est l'un de ceux-là.

Et nous parlons pas ici de ce rayonnement qui auréole la gloire à laquelle s'ouvrent les panthéons; mais celui qu'entoure comme d'un doux nimbe ceux qui ont été bons, dévoués et auxquels sont amarrées toutes les joissances outre-tombe s'il en est.

Bon, jamais ne le sut être mieux que le R. P. Turgis; dévoué, n'était au devise ; il l'avait vécu dans la vie calme, sereine, avant de l'être plus pleinement encore peut être au milieu des tourmentes de la guerre. Là jamais apôtre ne fut plus fidèle à sa mission; quand les bataillons se heurtaient dans des choes effroyables; quand l'ecorps à corps faisait des victimes innombrables; quand balles et boulets lançaient la mort de loin, lui, tranquille, pieux, contristé sans doute devant tant de cruelles et sinistres boucheries, lui, le prêtre élevé au village, et qui sans doute avait la vision, et qui sait ? la nostalgie peut-être des jours si doux, si reposés d'autrefois, ne se laissait jamais abattre et jamais n'oubliait les devoirs et les dangers qu'il avait accepté en acceptant son ministère.

Et le simple et tendre prêtre entrait vaillamment dans la fournaise, sans même penser en rien qu'il eût quelque chose d'héroïque dans son rôle.

Il allait au péril, s'arrêtant pour secourir, reconforter le blessé qu'il qu'il fut ; pour administrer le mourant en faisant mirroiter comme un pan du ciel sous ses regards près de s'éteindre.

Et tout en priant sans doute pour le drapeau qu'il aimait—celui de la Confédération—il demandait à Dieu, croyez le bien, d'être miséricordieux à nos ennemis, tout en faisant triompher la cause que le prêtre modèle ne prévoyait pas devoir être, hélas! La Cause Perdue.

Oui jamais course à l'aide de la créature ne fut plus ardente, plus persistante que celle du Père Turgis sur nos champs de bataille. Jamais soldat enthousiaste, impétueux n'alla plus avant dans la mêlée et ce quasi défi à la mort, à mille morts, dura quatre longues années, au cours desquelles les batailles meurtrières revenaient sans cesse. C'était à croire que les balles étaient intelligentes et se détournaient du saint homme.

Comment put-il traverser, indemne, cette effroyable tuerie ? nous l'ignorons. Mais ce que nous savons bien, c'est que, protégé peut-être par la Providence, il fut aussi Providence pour bien des malheureux désemparés, ou frappés à mort. Il apaisait les douleurs physiques et morales des malades, des blessés ; pour les autres il rendait moins pénible la transition des clarités de la vie aux ténèbres de la tombe.

Ses paroles chargées d'affection, toutes paternelles étaient une sorte de doux cantique, berçant, endormant l'agonie ; et son regard reflétant la foi de son âme et son geste de croyant, de chrétien, semblait ouvrir l'au delà de cette tombe et dérouler au mourant des aureres paradisiaques.

Oui, ce prêtre le fut bien dans toute la beauté du mot ; et s'il a laissé une sorte de culte dans les cœurs de ceux qui l'ont connu, c'est qu'il eut un culte bien sincère pour tout ce qui était humanité, pureté, charité, vertu. Aimé de tous il aliait surtout aux humbles ; c'était de leur affection surtout qu'il était avide.

Laissez venir à moi les petits enfants ! disait le doux et adorable Nazaréen. Disciple convaincu de ce Christ, l'abbé Turgis s'efforçait de mettre en pratique la morale sublime de l'ineffable auteur du Discours sur la Montagne, et il voulait qu'on laissât venir à lui les pauvres ; pour partager avec eux, si pauvre qu'il fût lui-même.

Ce pieux respect pour le Père Turgis se manifeste, tous les ans; à chaque retour de l'imposante journée de la Décoration des Tombes.

Ah ! celui-là n'est jamais oublié, nous vous l'affirmons. L'Association de l'Armée du Tennessee, dont il fut l'aumônier, n'est pas oublieuse ; et si elle l'était, d'autres se souviendraient pour elle.

Il repose là-bas au Cimetière St-Louis, Avenue de l'Esplanade, sous une pierre tombale, touchante dans sa simplicité, et dont la grille et le petit jardinet sont entretenus avec une irréprochable correction, qui va jusqu'à la coquetterie, si ce et cette chose peuvent être de mise au cimetière.

Nous ne savons à qui incombe le devoir de cet entretien ; mais quel qu'il soit, il s'en acquitte à merveille, avec amour, on peut le dire.

Nous nous rappelons avoir reçu, il y a deux ou trois ans, croyons-nous, des membres de l'Association de l'Armée du Tennessee, une photographie de ce petit monument, paré pour le jour annuel de commémoration ; nous l'avons si bien pris en sûreté qu'en ce moment nous ne pouvons parvenir à le retrouver.

Nous le regrettons ; nous aurions voulu le revoir en écrivant ces lignes ; elles seraient sans doute mieux venues à l'aspect de ce tombeau disparaissant presque sous les fleurs et entouré d'amis venus là pour se recueillir, s'absorber un moment dans le souvenir d'une chère personnalité, trop vite disparue.

Vous les retrouverez là, demain ; s'ils ne le sont, du moins des représentants aussi de la Fraternelle société que nous avons rappelée plus haut ; les envoyés changent, mais l'Association reste toujours la même, avec son culte immuable de la reconnaissance.

C'est demain qu'en revient cette date solennelle, dite : la Décoration des Tombes. Une autre Fête des Morts, instituée par le Patriotisme et que les générations se transmettront.

Au nom de la Famille, au nom de la Patrie, cette autre immense Famille on la parfumer de fleurs, de couronnes, d'emblèmes de toutes sortes, ces sépultures sans nombre où dorment tant d'êtres aimés, pleurés, partis avant le temps ; et bien, aller visiter ce Cimetière St-Louis, de l'Avenue de l'Esplanade, et vous verrez si cette Famille qu'on nomme la Patrie a la mémoire du cœur.

Vous verrez si cette tombe du Père Turgis est bien gardée, si les fleurs lui

L'Ecole de Médecine.

La solennité annuelle nommée : *"Commencement Exercises,"* aura lieu au Grand Opera House, demain 6 avril, à onze heures et demie du matin, pour la Classe de 1892 du Département Médical de l'Université Tulane de la Louisiane. Cérémonie invariablement intéressante et qui toujours fait des heureux, puisque là sont proclamés les noms des Etudiants auxquels leurs études et leurs examens ont mérité le diplôme de Médecin.

Cette classe 1892 a fait bonne marque; elle laissera très flatteur souvenir à l'Ecole de Médecine ; tous les Professeurs en parlent de la façon la plus favorable.

Parmi les noms des Etudiants qui ont obtenu la précieuse distinction du diplôme—une timbale toujours fort difficile à décrocher, vous savez—nous remarquons celui de M. L. Lucien Rabouin, un travailleur et une intelligence. Il a la vocation, le savoir, deux belles promesses de succès. Nous le lui souhaitons prompt et complet, ainsi qu'à tous ses camarades d'Ecole qui, comme lui, recevront demain le diplôme de Docteur.

Le discours annuel sera prononcé par l'honorable Wm. Porcher Miles et le discours d'adieu (*Valedictory*) par M. John J. d'Aquin, M. D.

Remercîments pour l'invitation qui nous a été adressée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 4 avril 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	74	21
Midi	81	26
3 P. M.	82	28
6 P. M.	73	23

MARIAGES NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé, pendant les dernières 24 heures.

Mariages.

Louis Jones à Mlle Hayer Percy.
John Davis à Mlle Rebecca Wilson.
Wm Holder à Mlle Mina Nill.
Wm Fitzgerald à Mlle Catherine Casey.
Michael Weiss à Mlle Sophie Knollmann.
Martin Grabenkamp à Mlle Carmelina Lata.
Joseph Williams à Mlle Alice Johnson.
Frank P. Quinlan à Mlle Wilhelmina Aboy.
John L. Stewart à Mlle Mary P. Blumel-mann.
Ernest A. Dair à Mlle Mary L. Petty.

Naissances.

Mme Walter B. Sirera, une fille.
Mme Lewis Giofero, une fille.
Mme August Carl, jumeaux, fille et garçon.
Mme Stephen J. Derbes, une fille.
Mme Thos. Mark Malone, un garçon.
Mme Michel Bernhard, un garçon.
Mme John P. Lynn, un garçon.
Mme Lawrence Meyer, un garçon.
Mme Ernest J. Schlessinger, un garçon.
Mme Adolph A. Lefour, un garçon.

Décès

Geo. Snipe, 75 ans, 18 rue Sorapure.
Mme Marie E. Kruzal, 62 ans, 102 rue Kerlerec.
Ambroise Fondale, 24 ans, rue Nouvelle-Orléans, entre Roman et Prieur.
Julia E. Knoker, 3 ans, 969 1/2 rue Tchoupitoulas.
Mlle Barbara Wilson, 26 ans, rue Preston, entre l'avenue Henry Clay et la rue Webster.
Mlle Annie Comerford, 26 ans, 167 rue Orange.
George Coe 17 ans, St Mary's Orphan Boys' Asylum.
Peter Wegmann, Jr. 20 ans, coin des rues Felicité et St Thomas.
Esther J. Chapman, 2 mois, 527 rue Laurent.
Louis E. J. Moelle, 17 ans, coin des rues Robert et Dryades.
Mme Vve Elizabeth Lemmermann, 77 ans, 429 rue Dauphine.
John Hanlon 59 ans, 642 1/2 rue Rocheblave.
Louis A. Senat, 6 mois, 59 rue Carib gny, côté nord.
Mme Nelson Gaspard, 19 ans, 161 rue Union.
Arthur J. Ramsden, 4 mois, 65 rue Vallette, Algier.
Mme Mary C. Loreo, 40 ans, 75 rue Delaronde.
Antoine Foulon, 34 ans, 70 rue Toulouse.

Cour Suprême.— Rejet de demandes d'appel :

Ober contre la Excelsior Planting Co. Berthelot contre Fitch. Stanton contre Harvey. Sera contre Douglas. Calhoun contre McKnight. Levy contre McCan.

Succession Vve Bertrand Salov.—Le jugement rejetant la demande de l'administrateur public et de l'Etat est confirmé.

L'Etat contre Townsend—Annulation du jugement.

Rejet de la pétition de MM. F. Bildstein, O. Kelly et A. Caratheos, propriétaires de la *Mascotte*, qui demandaient l'annulation du jugement les condamnant pour diffamation à $500 d'amende et six mois de prison.

Simpson & Vizard contre la People's Ice Manufacturing Co. Jugement confirmé.

La ville contre la St-Charles St. R. R. Co. Jugement confirmé.

Cour Civile de District. — L. C. Garibaldi contre J. Trisconi, $10,000 de dommages.

Les successions de Chas. Pietzo, E. Hubbel, Chas. Riley, Louis Joseph Ovide Blanche et Leah Samzel sont ouvertes.

Mme Julie Smith demande l'autorisation de contracter un emprunt.

Jon C. Wadsworth contre la ville pour l'empêcher de recevoir ou accepter des offres pour l'éclairage de la ville à l'électricité.

D Glover contre Caroline Faecher pour $300.

F. G. Briehmayer demande l'émancipation.

Thos Killeen contre la Algiers Brewing Co. pour $1,545 08.

L'"Ave Maria" de Niedermeyer à la Cathédrale St-Louis.—M. Théophile Hochart, notre sympathique baryton soliste, si avantageusement connu, chantera, à titre gracieux, dimanche, mercredi, 6 du courant, au Salut, à la Cathédrale St-Louis, l'"Ave Maria" de Niedermeyer.

Ligue du Sud.—Dimanche dernier, plusieurs des clubs de Base Ball de la Ligue du Sud sont entrés en scène. Ils ont voulu s'essayer avant l'ouverture formelle de la série des parties qui doivent jouer entre eux ; et pour ce faire, se sont mesurés avec des clubs *ad hoc*, d'anciens joueurs en disponibilité.

Plus de six mille personnes ont assisté à la partie qui s'est livrée en ville ; et si le résultat n'en a pas été des plus satisfaisants pour le nouveau club qui doit représenter la Nouvelle Orléans, il a été facile, du moins, de juger assez favorablement les joueurs.

A la Mobile, le Club de la ligue a été plus heureux ; il a triomphé de son adversaire aux dépens d'efforts, semblerait-il. Les Mobiliens sont des colosses, des gaillards avec lesquels il faudra compter.

La prochaine partie en ville aura lieu cejourd'hui ; et tout laisse espérer que ce sera devant une très grande affluence.

MM. Chs. Geslinger et Henri Power, président et secrétaire du club d'ici, ont bien mérité des ferveurs du *Sport* ; c'est à leur initiative qu'est due la réorganisation de la Ligue du Sud.

Mariage.—On annonce le prochain mariage, à Jonesboro, Arkansas, de Mlle Louise Frapart avec M. Gus. Newstadter. La lettre de faire part que nous recevons des parents de la demoiselle, M. et Mme Edonard Frapart, est accompagnée d'une invitation à la réception à "Lanes Hall" qui suivra la cérémonie à l'église.

En même temps que nos remerciements à nos vieux amis M. et Mme Frapart, nous envoyons nos félicitations, nos souhaits de circonstance au jeune couple dont l'union va être consacrée dans toutes les conditions de bonheur désirables.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands.— Cette institution, une des plus anciennes, des plus favorablement connues ici, a dû hier son Conseil de Direction. C'est réélu plutôt qu'il conviendrait d'écrire, car tous les Directeurs de l'an dernier ont été maintenus dans leurs fonctions; ils sont : MM. D. A. Chaffraix, Aristide Hopkins, Jos. A. Shakspeare, Henry C Bouscher, M. W. Smith, John M. Baldwin, W. H. Bofinger, Jayme Magi, Paul Capdevielle, J. S. Zacharie, A. Xiques.

L'unanimité et la spontanéité avec lesquelles les actionnaires ont rééu leur choix sur ces messieurs, sont une preuve que ceux-ci ont été d'excellents, d'heureux mandataires ; qu'ils sont également propres à gérer de grands intérêts.

Incendie à Houma.—Une dépêche reçue hier en ville, a annoncé que le quartier commerçant de la ville était en feu et que les flammes faisaient des progrès inquiétants et menaçaient de détruire une partie de la ville.

Le feu—Vers 2 h. 45 de l'après-midi, le feu a endommagé pour environ $50 le No 49 de la rue de Chartres, appartenant à Mme Hurley et occupé au rez-de-chaussée par M. Hy Bartel, marchand d'oiseaux, et aux autres étages par M. Ben Beck. Assurance à la compagnie des Marchands.

Alarme à la boîte No 81.

Cause.—A 5 heures 30 du soir, Fred Bauner, âgé de 14 ans, demeurant sur la Levée, près de la rue Elmire, employé à la fabrique de tonneaux Brooklyn, est tombé d'une barrique sur laquelle il était monté et s'est démis les deux poignets. Il a été transporté à l'Hôpital dans la voiture d'ambulance.

DEUX GRANDS INCENDIES

Quatre-vingt-quatorze Résidences et cinq Presses à Coton détruites par le feu.

60,000 balles de coton réduits en cendres.

Les pertes s'élèvent à plusieurs millions.

Deux grands incendies ont exercé dimanche leurs ravages à la Nouvelle Orléans et causé des pertes considérables dans les districts supérieurs.

A 10 heures du matin, le vent qui soufflait en bourrasqué emportait dans toute la ville le son des cloches d'alarme annonçant qu'un incendie venait d'éclater dans le quartier des presses à coton, et bientôt une alarme générale venait confirmer l'opinion de nombre de personnes qui pensaient qu'avec la violence du vent un incendie dans ce quartier ne serait pas sans importance s'il n'était promptement éteint. Enfin une seconde alarme générale a révélé la nature de l'incendie ; il s'agissait d'une terrible conflagration qui menaçait la destruction de toutes les presses à coton.

Ces trois alarmes, jointes à la vue d'une immense colonne de fumée que le vent emportait à travers la ville, décidèrent ce qui étaient d'abord restés indifférents à se rendre sur les lieux du désastre, et bientôt un concours considérable de population était réuni autour de l'immense brasier qui prenait sans cesse plus d'extension à la faveur du vent qui l'attisait.

Le feu avait pris sur le trottoir de la presse Fireproof, dans un lot de balles de coton qui y avaient été empilées, et malgré la prompte arrivée des pompiers les flammes ont gagné le toit de la presse, puis le coton qu'elle abritait, et de ce moment, l'élément destructeur devait se propager pour ne s'arrêter dans son ouvre, qu'après avoir laissé derrière lui la cendre et les débris de cinq presses à coton et des balles qu'elles contenaient et dont on évalue le nombre à 60,000.

Les presses détruites sont la Shippers, la Independant, la Orleans et la Fireproof.

Les presses voisines et les résidences du quartier n'ont été protégées qu'à grand'peine, et grâce à la surveillance constante de personnes qui avaient offert leurs services pour éteindre les flammèches que le vent semait de tous côtés comme autant d'embryons de nouveaux désastres.

Pendant que les pompiers travaillaient à la "Fire Proof Press," trois d'entre eux ont été ensevelis sous les décombres d'une muraille qui s'est écroulée et en ont été retirés plus ou moins contusionnés, mais pas grièvement blessés. Ce sont, le capitaine Dupré, le lieutenant Shaw et le pompier Berthoux, tous trois de la compagnie No 13.

Le chef O'Connor qui avait appelé toutes les pompes, luttait encore contre ce grand incendie et ne pouvait encore on entrevoir la fin, lorsque une autre alarme sonné, réclamant dans le même voisinage les services du département du feu.

Ne connaissant pas l'importance du nouvel incendie, M. O'Connor a jugé prudent de ne se passer que du plus petit nombre possible de pompes, mais lorsque les pompiers sont arrivés, ils ont compris immédiatement leur faiblesse en présence d'un incendie qui avait déjà attaqué une douzaine d'immeubles, et d'autres alarmes ont été données pour appeler les pompes de la rive opposée.

Mais même avec leur concours le feu n'allait pas moins se frayer un passage à travers les demeures de presque une centaine de familles, dévorant leurs meubles et leurs biens, laissant derrière lui la désolation et quelquefois la misère.

Il est inutile de tenter ici une description de ce triste spectacle auquel, du reste, la majeure partie de la population a assisté.

On se figure aisément la rapidité avec laquelle emportées par un vent de tempête, les flammes qui avaient pris naissance dans un quartier de maisons en bois pressées les unes contre les autres et bien préparées à la combustion par une longue sécheresse, ont gagné d'immeuble en immeuble.

On sait aussi quels sont en semblable circonstance les cris et le désespoir des femmes et des enfants et l'on connaît les scènes tristes et émouvantes auxquelles la foule, accourue de toutes parts et avide d'émotions, assiste en admirant plutôt le caractère grandiose de l'incendie, qu'en réfléchissant à ses désastreux effets et en songeant à l'infortune de ses victimes.

Laissant donc à chacun le soin de se faire une idée de cette immense conflagration qui a jeté la consternation dans le haut de la ville pendant la journée de dimanche, nous nous bornerons à en donner ici les résultats. Le feu s'est déclaré, on ne sait pas au juste comment, mais on pense par l'explosion d'une lampe à pétrole trop approchée d'un poêle, chez Mme Valentine, coin Laurel et Troisième.

Se baladant, ainsi que presque toutes les personnes du quartier, était à ce moment à l'incendie des presses à coton, ce qui a beaucoup retardé le sauvetage des mobiliers, et a même causé la destruction de ceux des premiers immeubles atteints par les flammes.

Celles-ci ont réduits successivement en cendres les habitations suivantes :

198 Laurel, appartenant à Mme Valentine, et occupé par elle.

Cottage encoignure Troisième et Laurel, appartenant à J. B. Ballard, et habité par D Brubeck. Pas assuré.

137 et 137 1/2 rue Troisième, appartenant à R. Beauvais, habité par lui et Dudley Ralph.

135 et 135 1/2 rue Troisième, appartenant à Elizabeth Williams, habité par elle et une autre famille.

196 Laurel, appartenant à J. C. Waldo, habité par lui.

194 et 194 1/2 Laurel, occupé par Mme Geis et Mme Howser.

192 et 192 1/2 Laurel, occupé par des familles de couleur.

190 et 190 1/2 Laurel, appartenant à M. McQuaid, habité par Mme Williams.

Encoignure Deuxième et Laurel, appartenant à Mme Allen, habité par elle.

134 Deuxième, appartenant à Mme Allen, habité par W. H. Cunnings.

132 rue Deuxième, appartenant à Mme Geo. Rimar, habité par elle.

130 et 130 1/2 rue Deuxième, appartenant à Mme B. Doyle, habité par elle et Louisa Brown.

128 rue Deuxième, appartenant à Wm Hagman et habité par lui.

126 rue Deuxième, appartenant à D. P. Williams et habité par Mme Perkins.

Encoignure Troisième et Laurel, appartenant à la succession Rohn, occupé par E. Vorbush.

151 rue Troisième, appartenant à Pete Young et occupé par lui.

153 rue Troisième, appartenant à Mme E. Sister, occupé par Mme Smith.

155 et 155 1/2 rue Troisème, appartenant à M. Lally et occupé par M. Hall.

157 rue Troisième, appartenant à Mme M. T. Nestor, occupé par elle.

159 rue Troisième, appartenant à M. Turget, occupé par lui.

161 rue Troisième, occupé par des gens de couleur.

163 rue Troisième, occupé par des gens de couleur.

163 1/2 rue Troisième, occupé par des gens de couleur.

165 rue Troisième, appartenant à Wm. Henry, occupé par des gens de couleur.

167 rue Troisième, appartenant à M. Riley, occupé par lui.

Encoignure Troisième et Constance, appartenant à E. Hayden, occupé par lui.

140 et 141 1/2 rue Constance, appartenant à J. Lascote et occupé par Mme Beck.

138 rue Constance, appartenant à Dan Reeley, occupé par M. Church.

136 rue Constance, appartenant à Dan Reeley, occupé par Félix Mumford.

154 rue Deuxième, appartenant à M. Thomas, occupé par lui.

152 rue Deuxième, occupé par M. Brookhouse.

150 rue Deuxième, appartenant à M. Keranon, occupé par lui.

146 rue Deuxième, appartenant à J. Pantais, occupé par lui.

148 rue Deuxième, appartenant à Wm Johnson.

144 rue Deuxième, à Mme O'Keefe, occupé par M. Pierce.

142 rue Deuxième, appartenant à Mme Carroll, occupé par elle.

140 rue Deuxième, appartenant à Mme Ward, occupé par Mme Eono.

138 rue Deuxième, église catholique et école.

Encoignure Deuxième et Laurel, appartenant à John Deese, occupé par M. Dantagnano.

191 Laurel, appartenant à M. John Deese, occupé par des gens de couleur.

193 et 193 1/2 Laurel, appartenant à M. Nugent, occupé par des gens de couleur.

Encoignure Troisième et Magasins, appartenant à H. Mumme, occupé par H. Simon et M. Barnett, endommagé pour $500.

726 Magasins, appartenant à H. Mumme, occupé par M. Tarleton.

722 Magasins, appartenant à Chas. Loeb, occupé par L. Goldstein et M. Kohn.

718 Magasins, appartenant à Chas. Loeb, occupé par lui.

Encoignure Deuxième et Magasins, appartenant à M. Waldhorn, habité par lui.

166 et 168 rue Deuxième, appartenant à M. Noah, occupé par M. Stubbs.

164 rue Deuxième, appartenant à M. Martin Dimitry, occupé par J. J. McGinty.

Encoignure Deuxième et Constance, appartenant à M. Martin Dimitry, occupé par lui.

135 Constance, appartenant à M. Stubbs, occupé par M. Holne.

137 Constance, appartenant à M. Kline, occupé par J. C. Stubbs.

137 Constance, appartenant à M. J. Kesler, occupé par lui.

141 et 141 1/2 Constance, appartenant à Mme Ketin, occupé par elle et par Mme A lie.

Encoignure Deuxième et Magasins, Eglise Baptiste.

712 Magasins, appartenant à E. J. Demarest, occupé par P. L. Jacquinet.

710 et 710 1/2 Magasins, appartenant à Mme Bleaker, occupé par elle.

708 et 708 1/2 Magasins, appartenant à Mme Bleaker, occupé par MM. Clark & Martinez.

Encoignure Première et Magasins, appartenant à Nich. Burke, occupé par lui.

161 rue Première, appartenant à Mme Blass, occupé par elle.

On sait jusqu'à présent qu'une liste fort incomplète et peut-être incorrecte des assurances, il est préférable d'attendre avant de la publier ou du moins de publier le montant total, que celui-ci ait été établi définitivement.

157 rue Première, occupé par Mme Fischer et lui appartenant.

159 rue Première, occupé par Mme Smith et lui appartenant.

159 1/2 rue Première, appartenant à Mme Smith et occupé par Mme O'Neil.

415 rue Constance, occupé par D. C. Harrison et appartenant à M. Hackmuller.

417 et 417 1/2 rue Constance, appartenant à M. Hackmuller et occupé d'un côté par lui, d'autre, par M. Smith.

419 et 419 1/2 rue Constance, appartenant à Mme Percy Campbell, occupé par elle d'un côté, et de l'autre, par plusieurs personnes.

421 rue Constance, occupé par Mme Giles et lui appartenant.

423 rue Constance, occupé par Mme Walsh et lui appartenant.

425 rue Constance, appartenant à Mme Giles et occupé par Mme S. S. Fehrback.

155 et 155 1/2 rue Deuxième, appartenant à Mme Giles et occupé d'un côté par un nommé Jones, couleur, et de l'autre par un nommé Foley.

Nos 157 et 157 1/2 rue Deuxième, occupés par M. F. Kimberger et lui appartenant.

Nos 159 et 159 1/2 rue Deuxième, occupés d'un côté par M. Fisher.

Coin Laurel et Deuxième, appartenant à M. Stubbs et occupé par M. J. Vigo, épicier, dont le stock est assuré $2,000 à la Interstate Co.

No 1 Rue Laurel, appartenant à Mme Stubbs et occupé par elle. Assuré à la compagnie Germania.

Nos 175 et 175 1/2 rue Laurel, appartenant à M. Stubbs et occupés d'un côté par Mme Wetta et de l'autre par M. Hengenser.

No 171 rue Laurel, appartenant à M. Lally et occupé par lui.

No 173 rue Laurel, occupé par M. Brackel et appartenant à M. Lally.

Nos 141 et 141 1/2 rue Deuxième, appartenant à M. McQuade, occupés par lui d'un côté et de l'autre par M. Robinson.

No 143 rue Deuxième, occupé par M. Hainds; on ignore le nom du propriétaire.

Nos 145 et 145 1/2 rue Deuxième, occupés d'un côté par Rose Zeno et de l'autre par des personnes dont on ignore le nom.

No 147 rue Deuxième, appartenant à M. Chas. Mezoes et occupé par lui.

Nos 149 et 149 1/2 rue Deuxième, appartenant à M. Tegeot, occupés d'un côté par Mme Meyers, et de l'autre par M. Rosenberg.

No 443 rue Constance, occupé par des gens de couleur du nom de Tony.

Nos 428 rue Constance, occupé par M. Burke.

No 426 rue Constance, on ignore le nom des personnes qui habitaient cet immeuble.

No 424 rue Constance, propriétaire inconnu.

No 422 rue Constance, occupé par le juge F. McGloin et lui appartenant.

Nos 420 et 418 rue Constance, occupés par M. McEnany et lui appartenant.

Nos 416 et 416 1/2 rue Constance, appartenant à Dr Gabert et occupés d'un côté par Mme Sewell et de l'autre par Mme Mack.

Nos 144 et 144 1/2 rue Première, appartenant à M. Foley et occupé d'un côté par M. Smith.

No 142 1/2 rue Première, appartenant à L. H. Thompson et occupé par lui.

No 142 rue Première, occupé par A. Morris et lui appartenant. Dommages environ $150.

No 140 rue Première, occupé par J Lansing et lui appartenant, dommages $300.

No 138 rue Première, appartenant à M. Henrich et occupé par lui, dommages $80.

No 705 rue Magasins, appartenant à A. S. Reeve et occupé par lui, dommages $1,000.

No 703 rue Magasins, appartenant à A. W. Skardon et occupé par lui, dommages $75.

Rue Magasins et Deuxième, occupé par L. Kaiz, et lui appartenant, dommages $100.

ASSASSINAT.

Un Agent de Police tué par un Hoodlum.

Hier matin, vers 10 heures, Geo. Lehde, un journalier qui habite rue des Arts No 49, prenait un léger repas de compagnie de Pat Kelly, un de ses amis, à un des restaurants du Marché Français, lorsque Frank Lyons, Tom Haley et Thos McDonald, trois individus de réputation peu enviable, se sont approchés d'eux, et Lyons, s'adressant à Lehde, lui a dit qu'il désirait lui parler.

"Je ne veux rien avoir à faire avec vous, a-t-il répondu, vous avez récemment tenté de me voler, éloignez-vous."

A quoi Lyons a répondu : "Si vous voulez vous battre, allons sur la levée, je vous donnerai satisfaction." "Quand j'aurai fini mon café" s'est écrié Lehde, et Lyons s'éloignant avec ses camarades, s'est dirigé vers la rue Gallatin. Il se trouvait à l'encoignure des rues Decatur et Ursulines, lorsqu'il a été rejoint par Lehde et son compagnon.

Au moment où il s'approchait, il a été frappé par Haley, le camarade de Lyons, qui l'a abattu, tirant un revolver, l'en a frappé plusieurs fois sur la tête. Les combattants s'animaient, et il était visible que bientôt ils appelleraient à leur aide d'autres moyens de défense que leurs propres poings. L'effusion du sang était imminente, lorsque l'agent John Hurley, attiré par le bruit de la bagarre, est arrivé et s'est interposé entre les combattants, mais Lyons qui tenait toujours son revolver, en a appliqué le canon sur la poitrine de l'agent, et a fait feu. Blessé à mort, il est tombé à la renverse sur le trottoir, et cinq minutes plus tard il n'était plus qu'un cadavre que bientôt après le wagon de police emportait à la morgue pour être soumis aux constatations légales.

Au bruit de la détonation les curieux sont arrivés en grand nombre, s'enquérant de tous côtés des détails de l'affaire, tandis que par téléphone le chef Gaster était prévenu qu'un de ses hommes venait d'être assassiné. A cette nouvelle, le wagon du poste central est parti chargé d'agents.

A leur arrivée, les uns se sont mis en quête des témoins et les autres à la recherche de l'assassin et de ses complices qui avaient immédiatement pris la fuite. L'un d'eux, Tom McDonald, a été arrêté ainsi que Lehde, à qui Lyons avait cherché querelle; quant à celui-ci, il a été impossible de trouver sa trace.

Deux autres arrestations ont aussi été opérées, celles de Pat Kelly, le compagnon de Lehde, et de M. Theurer, épicier au Marché français.

Trois des prisonniers sont maintenus comme témoins, le quatrième, McDonald, est accusé de complicité dans le meurtre.

Le dossier criminel de Frank Lyons est assez volumineux. C'est un mauvais sujet très déterminé qui met facilement le revolver à la main et n'hésite pas à en faire usage. Il avait été récemment pardonné par le gouverneur Nicholls, alors qu'il purgeait à la prison de paroisse une condamnation à quelques mois de prison pour avoir blessé d'un coup de revolver le sergent Courad.

John Hurley était très connu dans le quartier confié à sa garde, et de celle-ci il s'était toujours acquitté à la satisfaction du public et de ses supérieurs.

L'autopsie a été pratiquée par le coroner, Dr Archinard, qui a déclaré que la balle, après avoir fracturé la sixième côte gauche, a perforé le cœur de part en part.

Hurley était originaire d'Irlande et âgé de 56 ans. Il laisse une veuve et cinq enfants qui habitent rue de la Claude et Mesique. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 3 heures P. M.

Toute la police est à la recherche de l'assassin. Le wagon a été appelé hier soir au divers endroits où l'on prétendait avoir vu le fugitif, notamment à la jonction du chemin de fer de l'Illinois, à l'encoignure des rues Commune et Prieur, où on le croyait caché dans une remise, et enfin à la gare du Southern Pacific, mais il n'a pas été découvert.

Après avoir ainsi couru en vain en différents points de la ville, les agents ont appris que l'assassin avait été capturé au pied de la rue Mandeville et qu'il était grièvement blessé à la tête.

Une voiture d'ambulance a été aussitôt envoyée sur les lieux et le chef de police a donné l'ordre aux agents du 5me district de la faire suivre immédiatement du wagon de police, chargé d'agents, dans le cas où le prisonnier tenterait de s'échapper.

Il était alors minuit moins un quart. A minuit et quart, l'ambulance est rentrée à l'hôpital, amenant le prisonnier dont la blessure a été examinée.

Il n'avait pas perdu connaissance et a dit au chef Gaster, qui se trouvait à son côté, qu'il avait passé la plus grande partie de la journée chez lui, 133 rue Première.

Il a reçu dans l'œil droit une balle qui est ressortie par la joue gauche, près de l'oreille dont elle a écorché le lobe, à son passage.

Cette blessure, qui causera au blessé la perte de l'œil droit, puisqu'il a été crevé par la balle, a été déclaré sans danger pour ses jours, par les étudiants qui ont permis son transfert au poste du 3me precinct, où il a été examiné dans le wagon de police du poste central.

Bientôt après, le Maire et M. Schamburg sont arrivés au Bureau du Chef où se trouvaient déjà M. Beanhan du Police Board et le secrétaire Donnaud.

Tous les agents étaient sur pied, et la nouvelle de la capture de l'assassin aussitôt effectuée s'est répandue dans la ville si bien que le poste central est resté longtemps entouré de curieux et qu'il y en avait bon nombre à l'hôpital lorsque le blessé y est arrivé.

Lyons a été arrêté vers 10 heures30 dans des circonstances assez dramatiques. La police qui avait été informée que Haley et Lyons se rendaient assez souvent au café Reader, situé sur la Levée, entre Espagne et Mandeville, surveillait ce voisinage.

On avait placé l'agent Bruneau près du café, tandis que le sergent Clifton et l'agent Jacobs faisaient des recherches dans le voisinage.

Après avoir attendu longtemps sans résultat, ils revenaient vers le poste du cinquième precinct, quand ils furent rejoints par un étranger qui après une courte hésitation, leur dit qu'il venait de Lyons et Haley sortir d'un wagon à marchandises garé sur la levée, et entrer dans le café.

Immédiatement, le sergent se rendit au téléphone le plus proche et demanda un renfort de plusieurs agents, au poste central.

Sur ces entrefaites, le capitaine Journée, les sergents Day, Klotter et Hevron arrivèrent, ainsi que plusieurs agents, et l'îlot fut cerné.

Le capitaine Journée, les sergents Hevron, Day, Conrad et Klotter, et l'agent Jacobs, entrèrent, tandis que le sergent Clifton gardait l'entrée du café.

Après avoir vainement cherché un homme de chapeau-mou et dans le cour, et prétextes les mesures nécessaires pour que l'assassin ne leur échappât pas, les agents sont montés au premier étage, et en ayant d'entrer dans une des chambres qu'ils n'avaient pas encore visitée, ils se sont aperçus qu'elle était fermée à clef.

Avant d'en forcer l'entrée, ils sont allés prévenir la propriétaire de l'établissement qui leur a ouvert. Mais en pénétrant dans la chambre, ils ont pu nouveau été déçus par l'absence de Lyons. Ils ont toutefois remarqué qu'une des fenêtres avait été ouverte et que quelqu'un avait par cette issue quitté l'appartement.

Ils sont montés à l'étage suivant donnant accès sur le toit, par des mansardes, et après l'avoir exploré, se sont décidés à pénétrer dans le dernier refuge où il pût être laissé au fugitif, une porte de toilette de dix pieds sur dix pieds, à laquelle un étroit escalier donnait accès, et le sergent Courad ouvrant la marche, une lanterne à la main, a le premier aperçu l'assassin blotti dans un coin de l'appartement, armé d'un revolver. Il a prévenu ses camarades et tous se sont précipités sur lui, qu'il n'a pas eu le temps de faire usage de son arme.

Pour avoir raison de lui, un des agents lui a tiré un coup de revolver qui a eu le résultat indiqué plus haut.

Haley qui se trouvait avec lui dans le café, a réussi à s'esquiver, mais on pense qu'il n'a pas eu le temps de faire une seconde fois le chemin de la rive gauche à la rive droite.

A 2 heures 30 ce matin, on n'avait pas encore retrouvé ses traces.

COMITE DE SEPT.

Une décision en faveur de Foster.

Le Comité de Sept, après s'être vainement réuni dimanche, de 5 à 11 heures du soir et dans la journée d'hier, s'est réuni de nouveau hier soir à 8 heures.

Au cours de ce meeting qui devait être le dernier, le président Young a annoncé qu'il votait en faveur de l'abandon des vois du premier precinct de 13me ward.

A cette nouvelle, les membres du comité représentant McEnery ont déclaré qu'ils trouvaient cette décision complètement injurieuse pour les partisans de McEnery et qu'ils considéraient leur mission comme terminée.

Ils sont en effet partis et ont laissé les quatres fosterites en train de compter les votes sur les feuilles de rotour. Ils ont annoncé ultérieurement qu'ils déclaraient comme rejetés les deux precints des 5me et 9me wards, et sur les tableaux du quartier-général l'on a inscrit une majorité de 4,310 votes en sa faveur, à la joie de tous ses partisans qui s'est manifestée d'une façon bruyante.

D'autre part, dans les rues de nombreux groupes de partisans de McEnery se sont formés et ont discuté la situation.

La dans une grave revue :

"L'étude critique s